

## V Monographie de quelques cas concrets

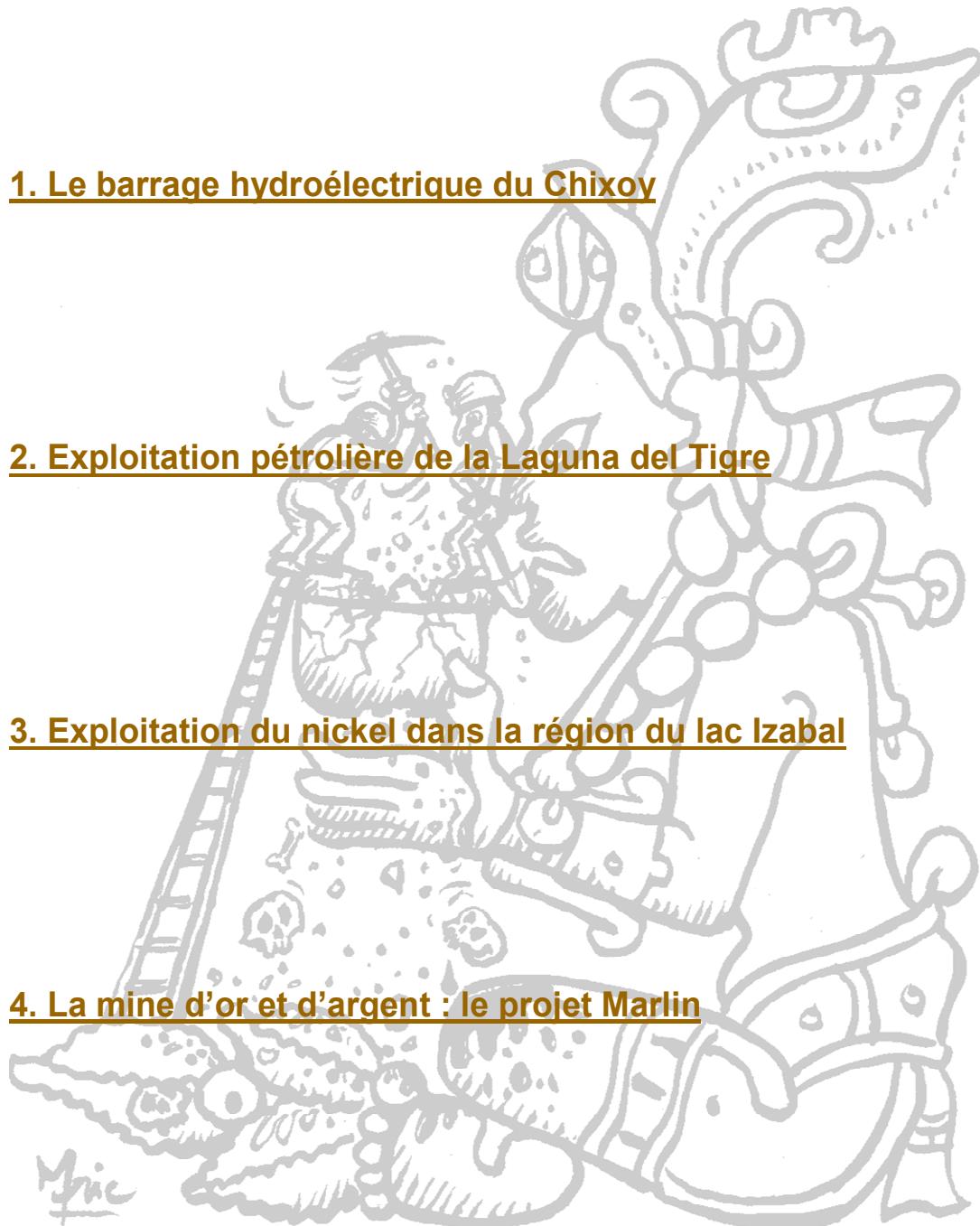
---

1. Le barrage hydroélectrique du Chixoy

2. Exploitation pétrolière de la Laguna del Tigre

3. Exploitation du nickel dans la région du lac Izabal

4. La mine d'or et d'argent : le projet Marlin



## 1. Le barrage hydroélectrique du Chixoy

### **Qu'est ce qu'un méga barrage ?**

Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont provoqué l'envol du prix du baril.

Les méga barrages étaient considérés alors comme une alternative durable et écologique de production de l'électricité. La Banque Mondiale se révéla alors le principal promoteur des méga barrages dans le tiers monde, car elle les jugeait indispensables au développement de ces pays.

Les barrages comme celui du Chixoy sont parmi les œuvres les plus délicates en ingénierie civile. Ils nécessitent des mobilisations de fonds, des compétences importantes, et provoquent des transformations irrémédiables de l'environnement.

Le rôle de la Banque Mondiale est alors indispensable pour la réalisation de ce type de projet. Sa présence rassure et convainc les investisseurs, car elle prend en charge l'expertise et le suivi des risques écologiques et sociaux.

Il est reconnu aujourd'hui que la presque totalité des méga barrages ne sont ni rentables, ni durables<sup>1</sup>. De plus, la Banque Mondiale a toujours négligé de dédommager les populations déplacées, communautés rurales indigènes, privées de leur environnement et de l'accès aux ressources naturelles indispensables à leur survie.

L'histoire du méga barrage de Chixoy au Guatemala témoigne de l'impunité dont jouissent les IFIs et la Banque Mondiale en particulier.

### **Présentation**

Construit entre 1975 et 1982, le méga barrage de pueblo Viejo-Chixoy, « l'œuvre la plus grande de l'Homme en Amérique Centrale <sup>2</sup> », fut possible grâce à l'étroite collaboration entre les organismes de financement internationaux et le gouvernement militaire guatémaltèque.

Le mur de rétention devait créer un lac artificiel de 50 km le long du fleuve; 22 communautés allaient être inondées et il fallait prévoir le déplacement forcé de plus de 3000 personnes. Les communautés paysannes mayas touchées par le projet furent expropriées de leurs terres, spoliées de tous leurs biens et de toutes leurs ressources. Les opposants au projet furent victimes de massacres et de persécutions.

Le barrage se révéla, avec le temps, un véritable désastre humain et écologique.

Les communautés lésées par le projet de Chixoy (COCAHICH) demandent aujourd'hui la juste réparation pour les dommages subis et le jugement des responsables des massacres qui eurent lieu.

### 1. Antécédents: le processus d'implantation



Entre 1975 et 1985 les hautes terres guatémaltèques étaient parmi les cibles du terrorisme d'État. Des communautés entières furent éliminées. Les survivants furent déplacés dans des nouveaux villages construits et contrôlés par l'armée. Toute revendication paysanne était réprimée par la force.

Dans un tel contexte, la construction du barrage n'aurait pas pu être possible sans la participation des banques internationales (BM et IDB).

Les graves violations des droits de l'homme commises par le Gouvernement étaient bien connues, et le droit international empêchait tout financement bilatéral. Les banques internationales, par contre, réussirent à financer le gouvernement à hauteur de 78 millions de dollars.

D'un côté, donc, les banques internationales se chargent de regrouper les financements et de négocier avec le gouvernement militaire.

De l'autre, elles se chargent de l'évaluation et du suivi des impacts écologiques et sociaux du projet.

En réalité, aucune mesure ne fut prise pour contenir les impacts écologiques néfastes. Aucune supervision ne fut garantie pour le relogement forcé. Les études de faisabilité étaient incomplètes et aucun suivi ne leur a été donné.

Si les IFIs étaient responsables de la supervision du projet, sa mise en oeuvre fut complètement laissée aux mains du Gouvernement.

Les plans du projet finirent ainsi par se superposer avec ceux de l'armée.

Via l'Institut National d'Electrification (INDE), le Gouvernement militaire obtint financements et support logistique pour le contrôle d'une des régions les plus sensibles au conflit : moyens de transport, salaires pour PMA<sup>3</sup>, construction de villages modèles.

Un assesseur juridique de l'INDE, se référant aux communautés déclara, que « pour pouvoir les déloger, il a fallu jouer du registre de la volonté et de la force: avec ceux qui acceptaient de négocier, on a pu aboutir, avec les autres, on a utilisé la manière forte ». (...) En 1980, le projet allait entrer en vigueur et les habitants de Rio Negro continuaient de résister à abandonner leurs terres <sup>4</sup>».



*Photo : mur de retenue.  
La colline sacrée (Cerro) de la Campana a été détruite. Les Anciens racontent que, pendant les travaux, on entendait des pleurs d'enfants. El Cerro se vengea en tuant des travailleurs de l'INDE*

## 2. Criminalisation et élimination des opposants : le massacre de la communauté de Rio Negro

La violence dans la région du Chixoy commence en relation directe avec la construction du barrage.

La communauté indigène de Rio Negro qui, avec l'appui du CUC, s'opposait au relogement, fut victime de massacres et persécutions.



« Chixoy »

“ Les résistances aux décisions administratives, bien que pacifiques, mais liées à la construction du barrage, furent considérées a priori comme la preuve d'une activité insurrectionnelle de la Guerilla, et réprimées par la violence.<sup>5</sup>”

L'armée fomenta la haine entre communautés voisines, en particulier entre Rio Negro et Xococ. Par peur des massacres, les autres communautés lésées par le projet n'exigèrent pas le respect de leurs droits.

A partir d'un accident avec un PMA, la communauté de Rio Negro fut rapidement identifiée comme subversive. L'armée commença à visiter la communauté régulièrement. Le 13 février 1982, 73 membres de la communauté de Rio Negro furent invités à se présenter dans le détachement militaire de Xococ et furent exécutés.

Un mois plus tard, le 13 mars, 12 membres de l'armée, accompagnés par 15 miliciens des Patrouilles d'Autodéfense Civile (PAC) de la aldea Xococ, entrèrent dans la communauté de Rio Negro. Alertés par le début des violences, les hommes s'étaient cachés dans la montagne : « Les témoignages coïncident sur le fait que 177 personnes, 70 femmes et 107 enfants, population civile sans défense de la communauté de Rio Negro, ont été massacrées durant l'opération.<sup>6</sup> »

Les survivants furent ensuite l'objet de persécutions dans les communautés voisines où ils s'étaient réfugiés.

Le 14 mai, la communauté de Los Encuentros fut rasée par l'armée ; le 14 septembre à Agua Fria, 94 personnes furent massacrées par l'armée et des miliciens de Xococ.

Quelques mois après, la vallée fut inondée par le lac de retenue du barrage.



**Photo : Monument aux victimes du massacre de Rio Negro ; il se trouve à l'entrée de la aldea modelo Pacux, juste en face de l'ancien détachement militaire**

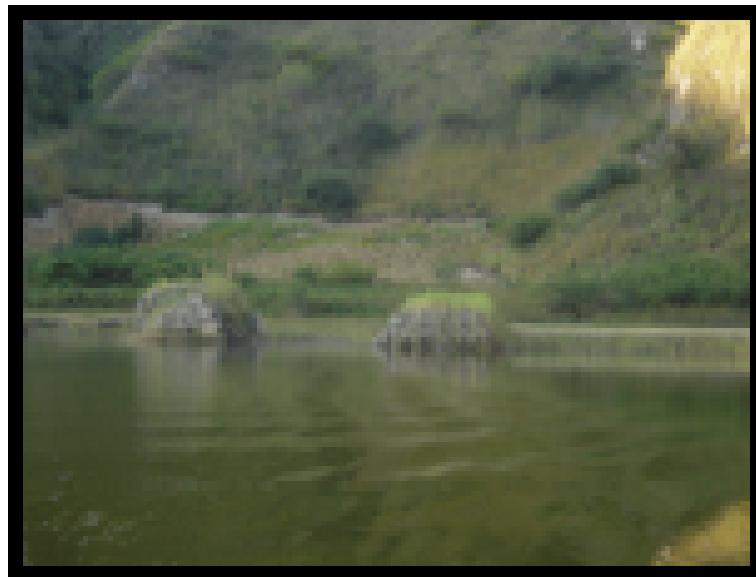
### 3. Les communautés de réinstallation

« Certains chercheurs affirment que derrière les villages modèles, l'idée était de reconcentrer la population indigène dans un espace réduit et de contrôler la totalité de ses mouvements ... l'objectif principal était d'initier un processus d'érosion de l'identité ethnique pour atteindre l'idéal ainsi défini par le général Mejía Victores: 'Nous devons en finir avec les termes d'indigène et d'indien'.<sup>7</sup>

le village modèle de Pacux. Une caserne militaire était placée à l'entrée, et les habitants contraints d'intégrer les PAC. Tout était contrôlé par l'armée dans un climat d'intimidation constante. Tortures, viols, maltraitances rythmèrent le quotidien pendant longtemps.

Les 21 autres communautés touchées par le projet furent regroupées en trois autres communautés de réinstallation : El Naranjo, Colonia Italia et S. Antonio Panec. Toutes étaient construites selon le même schéma : routes parallèles, maisons rapprochées, terres cultivables arides, éloignées, insuffisantes. Les services basiques (électricité, eau, école et centre de santé) sont présents, mais fonctionnent mal, ou bien, les habitants n'y ont pas accès.

Avec l'amnistie, les survivants des massacres de Rio Negro furent relogés dans De manière générale, les habitants des nouvelles colonies sont passés d'une économie de subsistance à la monétarisation, de l'espace rural au ghetto urbain, de l'accès direct aux ressources aux factures. « L'eau est achetée, et la lumière aussi... où allons nous trouver l'argent pour payer ?<sup>8</sup> ». Sans compter la déstructuration de l'espace social et du tissu intercommunautaire, la perte de sites archéologiques et des lieux sacrés...



Le site de Pueblo Viejo était un lieu de célébration important pour les communautés voisines. Il est aujourd’hui sous l’eau. Les ruines mayas sont désormais dans un cimetière marin.

Tous les anciens habitants de la vallée vivent aujourd’hui dans des conditions de pauvreté endémique.

Les situations les plus extrêmes se trouvent en Alta Verapaz. Ici, la situation foncière héritée de la colonisation allemande (fin XIXème – début XXème siècle) fait que les paysans ne sont pas propriétaires de la terre qu’ils cultivent. Une grande partie de ces paysans défricheurs n’a reçu aucune compensation et est restée vivre autour du barrage. L’environnement a été bouleversé et ces communautés sont aujourd’hui complètement isolées six mois par an; l’accès à l’électricité, à l’éducation et à la santé est une chimère. Pendant la saison sèche, l’eau contaminée du barrage est utilisée, mais elle n’est accessible qu’après 2h de marche : « *Aujourd’hui, le problème, c'est que nous n'avons pas d'eau, pas de lumière, pas d'écoles, (...) en ce moment, c'est l'été, il n'y a pas d'eau. On doit aller loin, jusqu'en bas, au barrage, pour ramener de l'eau, faire la lessive. On part à 4 h du matin, on revient à 8h du premier voyage ; ensuite, on fait le deuxième voyage, et on revient à 11h. C'est bien loin* <sup>9</sup> ».

Les titres de propriété sont aujourd’hui dans les mains de l’INDE et la région est encore militarisée. Les habitants subissent des menaces constantes de la part des anciens commissaires militaires, des administrateurs des terres, des agents de sécurité de l’INDE.

#### 4. Évaluation du barrage

Les bénéfices apportés par le barrage à l’économie nationale du Guatemala furent presque nuls. Le barrage ne couvre pas la nécessité énergétique du pays, et le Guatemala dépense aujourd’hui environ 150 millions de dollars en importation d’électricité.

Du point de vue financier, le barrage pèse lourd sur la dette : en 1991, 45% de la dette extérieure était due au financement du Chixoy.

Le barrage n'a jamais atteint plus de 70% de la capacité prévue. Le sol inadapté a causé une sédimentation constante, qui réduit aujourd'hui sa capacité à 50%. Toujours à cause du sol karstique, de nombreux accidents ont accru son coût : des fonds exceptionnels ont dû être accordés pour réparer les écoulement « imprévus » du sol.

Les conséquences sur l'économie locale furent désastreuses. Quelques postes éphémères furent créés, en laissant la population locale sans ressources... et sans électricité, ni accès à l'eau.

Les dommages écologiques et sociaux furent sous évalués. La région est aujourd'hui complètement déboisée, sèche et appauvrie, au point que le cycle annuel des précipitations est bouleversé. L'eau est contaminée.

*« Nous regrettons beaucoup que la faune et la flore aient totalement disparu. Il n'y a plus rien pour nous, toute la faune est partie. Ici, c'est devenu un désert. Peu importe qui viendra, ça restera un désert<sup>10</sup> ».*

## 5. Responsabilités juridiques

Le Gouvernement du Guatemala est le principal responsable pour les massacres dans la région du Chixoy.

Le 9 décembre 2004, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme a jugé le Gouvernement du Guatemala responsable du massacre de Plan de Sanchez, dans le même département. C'est la première fois qu'on reconnaît le génocide légalement.

Pour ce qui concerne les massacres de Rio Negro, seuls des miliciens de Xococ ont été jugés et condamnés.

La Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement n'ont jamais admis leurs responsabilités concernant les violences liées au projet. Jusqu'à aujourd'hui, la Banque Mondiale n'a pas donné accès à la documentation concernant ses accords avec l'INDE et les entreprises d'exécution du projet, ni les documents qui témoignent du suivi du déplacement.

Or, plusieurs éléments démontrent que les Banques multilatérales étaient obligées d'avoir connaissance des actions militaires dans la région. Les violations des droits de l'homme au Guatemala étaient connues et dénoncées au niveau international. Le relogement forcé faisait partie de la stratégie de l'armée déjà depuis les années 60. La région du Chixoy était particulièrement à risque. A priori, il ne pouvait être question de déplacer des communautés dans cette région, sans les mettre en danger.

En août 2004, le Center for Housing Rights and Eviction (COHRE) appuie la pétition de Rio Negro et d'autres communautés lésées. La pétition demande à la Cour de soutenir la responsabilité individuelle et collective du Gouvernement guatémaltèque, de la Banque Mondiale, de la Banque Interaméricaine de Développement et du gouvernement des États-unis pour les violations des droits de l'homme qui ont eu lieu en relation avec le barrage.

## 6. « La campagne internationale pour une juste compensation »

Selon les procédures en vigueur à l'époque, les populations déplacées devaient être relogées « dans des conditions meilleures ou au moins équivalentes ». Pendant plus de 20 ans, les Banques multilatérales « oublièrent » leurs obligations de dédommagement.



L'INDE fut vendu en 1998 à la compagnie espagnole Union Fenosa. Les deux refusent toute prise en charge des compensations.

C'est seulement en 1996, après une dénonciation de Witness for Peace, que la Banque Mondiale a conduit une évaluation du programme de déplacement, en admettant en partie ses défaillances.

En septembre 2004, la Coordination des Communautés Endommagés par le barrage hydroélectrique de Chixoy (COCAHICH) a organisé une occupation pacifique du barrage pour demander l'ouverture d'un processus de négociation officiel.

Un premier accord est signé entre représentants de COCAHICH, de l'INDE, de la Mission Permanente des Nations Unies au Guatemala, et du département local des droits de l'homme du Ministère de la Justice. Les parties se sont accordées pour ouvrir une table de négociation officielle.



*Photo montrant l'occupation pacifique du barrage*

Photo : © J. P. Lescure

Malgré ce succès, les négociations ne se déroulent pas comme prévu.

Juste après la signature, l'INDE a émis un ordre de capture contre les huit représentants de COCAHICH et a licencié deux de ses travailleurs présents lors de l'occupation du barrage. Le président du Guatemala Oscar Berger a accusé publiquement les occupants de terroristes. La presse nationale parle d'une organisation cachée derrière l'occupation. Les informations se contredisent et sont incomplètes ; les mots de « ex-guerillero », « occulte », « présence d'étrangers », sont répétés plusieurs fois.<sup>11</sup> Tous les organisateurs sont nommés ; on donne des détails sur leur domicile, leur passé, jusqu'au numéro de leur plaque de voiture.

Le but est d'isoler et de discréditer le mouvement social, de créer la même atmosphère de suspicion, d'intimidation et de criminalisation, utilisée pendant le conflit.

Après un an d'attente, la table de négociation officielle est enfin organisée en septembre 2005 ; en font partie des représentants de COCAHICH, de la BM et du IDB, de l'INDE, du Gouvernement et des Nations Unies.

Cependant, l'atmosphère de suspicion et les ordres de capture pèsent toujours sur les leaders. Ils n'ont pas le droit d'être accompagnés par leurs avocats. Les huit accusés, emprisonnés depuis plus d'un an, ont connu les chefs d'accusation qui pèsent sur eux : le 23 janvier 2006, le juge de première instance de Coban a pris connaissance des accusations portées contre eux par le ministère public et l'INDE : « menaces, détentions illégales, attentats contre la sécurité des services d'utilité publique, et activité contre la sécurité de la nation. »

C'est la première fois, depuis la signature des accords de paix, que l'exercice du droit de manifestation et de revendication fait l'objet d'une plainte pénale, contenant des accusations de délits créés dans le cadre de la politique contre insurrectionnelle. Cette plainte est en cohérence avec les accusations publiques pro-férées par le président de la République Oscar Berger le jour de la manifestation, qualifiant les participants d'être des terroristes manipulés par les organisations internationales.

Le processus de négociation nécessite l'attention internationale, car le risque d'intimidation et de pression sur les représentants est très grand.

### **Notes sur le barrage du Chixoy**

- 1.Voir les expertises de la Commission mondiale sur les barrages.
- 2.El Grafico, 30 de octubre 1985.
- 3.Policía Militar Ambulante (PMA): créée en 1965 pour assurer la sécurité des entreprises en zone rurale. Partie intégrante de l'appareil d'intelligence militaire contrinsurrectionnelle
- 4.CEH, cas illustratif n°10. Massacre y élimination de la communauté de Rio Negro.
- 5.CEH, cas illustratif n°10. Massacre y élimination de la communauté de Rio Negro.
- 6.« Desde algun tiempo la poblacion de la aldea Rio Negro se ha tornado conflictiva por la influencia de elementos subversivos, que han aprovechado los problemas de tierra, suscitados con motivo de que sus terrenos seran afectados por la inundacion que se provocará por la presa Chixoy, a diferencia de otros pobladores que voluntariamente han aceptado el traslado a lugares mas seguros y donde les deparan mejores expectativas de vida». Prensa Libre, 6 mars 1980.
- 7.CEH, cas illustratif n°10. Massacre y élimination de la communauté de Rio Negro.
- 8.CEH : 696, 3028.
- 9.Témoignage habitant de Colonia Italia, tiré du film « De Rio Negro à Usumacinta, el coste de la luz », Intermedia producciones.
- 10.Représentant communautaire, S.An. Tiré du film « De Rio Negro al Usumacinta : el coste de la luz », Intermedia producciones.
- 11.Témoignage habitant de Chicruz. Tiré du film : « De Rio Negro al Usumacinta, el coste de la luz », Intermedia producciones.
- 12.« El lado oculto de la toma del Chixoy ». Diario el Periodico, Guatemala, 27 septembre 2004.

## 2. Les concessions de pétrole dans le Petén (Laguna del Tigre)

### ***Non respect des droits indigènes, violation des droits de l'Homme, et désastres environnementaux***

Guatemala : seul pays d'Amérique centrale producteur de pétrole

95 % du pétrole est inférieur à 22 API (American instituto Petroleum)

5% est supérieur à 22 API.

4 zones d'explorations : Petén sud, Petén Nord, le bassin Amatique et le Pacifique.

#### Histoire et législations

1930 : Premières explorations par Shell.

1944-1954 : Départ de toutes les compagnies pétrolières suite à la nationalisation de l'exploitation des ressources naturelles par le gouvernement révolutionnaire.

1955 (*après le coup d'État orchestré par la CIA*) : Convention pour la garantie des investissements : en cas d'expropriation d'une entreprise américaine, les biens deviennent automatiquement propriété de l'État fédéral américain

7 juillet 1955 : code du pétrole rédigé en anglais par les avocats des compagnies pétrolières (John Park qui est le fondateur de BASIC Ressources).

1983 : loi sur les hydrocarbures. Confidentialité et dividendes versés par la compagnie à l'État :

30 % des bénéfices pour une Production (Pn) de pétrole de 40 API

20% pour une Pn de 30 API

5 % pour une Pn de 15 API...

- Histoire de la production :

1958 : premier puit exploratoire

1976 : premières productions par BASIC resources

1980 : premières exportations par BASIC resources

*Zones d'exploitation* : Petén, Alta Verapaz, Izabal

*Compagnies bénéficiaires* : BASIC (aujourd'hui PERENCO) – Compagnie Générale des Combustibles (CGC)

*Production* : Moyenne annuelle de 8 millions de barils (entre 2000 et 2004).

*Production* = 0,5 % du PIB

- Infrastructures existantes

3 oléoducs (500km en tout). Ceux construits en 1995 et 1997 ont bénéficié d'un prêt de 50 millions de dollars de la CFI (Banque mondiale).

3 raffineries

*Zones portuaires d'exportation et d'importation*

*NB*: On considère que le pétrole dit « liviano » (supérieur à 22 API) est du pétrole bon pour l'essence. Le pétrole dit « pesado » est bon pour l'asphalte ou doit être raffiné avant d'être vendu. Il est en général vendu beaucoup moins cher.

Après le coup d'État de 1954, les compagnies pétrolières créent le cadre légal pour l'extraction (ce que font à leur tour les compagnies minières en 1965). Tout ce qui concerne le pétrole au Guatemala est placé sous secret défense.

Aujourd'hui, l'activité est régie par la loi sur les hydrocarbures votée en 1983, qui déclare d'utilité et d'intérêt public les activités pétrolières, et donne le choix à l'État de garder confidentielles les informations sur ces activités. Pourtant, malgré ce cadre légal propice, seules deux multinationales ont fait des bénéfices (BASIC Resources, propriété de PERENCO SA depuis 2001, compagnie française et CGC). De 1985 à 1988, 100 % de la production guatémaltèque venait de la concession 1-85. A partir de 1988 et jusqu'en 1998, 100% de la production venait du contrat 2-85. C'est ce dernier contrat qui a permis une réelle mobilisation de la société civile : L'exploitation de BASIC dans la zone protégée de la Laguna del Tigre a été très critiquée pour ses conséquences environnementales qu'elle n'arrive pas à camoufler malgré la présence de nombreux projets dit écologiques (INSAT par exemple). Ainsi, En 1995, une importante marée noire a pollué les eaux des communautés locales. Plusieurs autres violations à l'encontre des peuples indigènes et des zones protégées ont été dénoncées par des ONG nationales comme Madre Selva, qui a aussi demandé légalement un arrêt de la destruction d'El Tigre. Les autorités guatémaltèques ont déclaré la concession illégale mais quelques mois plus tard Basic Ressources revenait pour reprendre les travaux.

Dans les quatre dernières années, le destin de la compagnie a connu de nombreux bouleversements, puisque, à peine achetée par la compagnie des États-unis **Union Pacific**, elle est vendue à nouveau, en 2001, pour 102,5 Millions de dollars à une société privée européenne, **Perenco** (déjà présente au Guatemala dans la production d'asphalte).

## 1. Basic Resources dans le Petén

Le Petén a été déclaré réserve naturelle en 1990 par le Congrès guatémaltèque. Les Nations Unies l'ont elles-mêmes reconnues comme une « zone d'importance universelle » (« an area of global importance », cf. rapport d'Amnesty) et une « Zone Humide d'Importance Internationale ».

Les activités pétrolières sont donc interdites sur ce territoire. Cependant, les premières exploitations sont antérieures à la reconnaissance du Petén comme parc national : celles de l'US-based Texaco (connue maintenant sous le nom de Chevron Texaco) par exemple ; idem pour **Basic** qui obtient un contrat d'exploitation du ministère de l'énergie et des mines, en 1985. En 1992-93 (selon les sources), un contrat d'extension des exploitations de Basic est approuvé par le gouvernement (zone du parc de la Laguna del Tigre), malgré l'opposition de la CONAP, opposition fondée sur l'illégalité du contrat (le Petén étant devenue une zone protégée), sur la violation des droits de l'homme qu'entraîneraient les activités pétrolières dans ces zones d'habitations indigènes et la destruction environnementale provoquée par le forage.

De plus, le pétrole est de mauvaise qualité et ne profite que peu à l'économie guatémaltèque. Les critiques ont été noyées par une répression sélective souvent en lien avec l'armée. Déjà, dans les années 1970 Rafael Piedrasanta (doyen de la faculté d'économie) et le docteur Saúl Osorio (directeur de la USAC, université publique) ont tenté de mettre en évidence que les activités pétrolières ne permettaient pas au Guatemala de faire des bénéfices : ils ont dû quitter le pays et s'exiler sur le champ pour ces déclarations « inopportunes ».

Aujourd'hui, selon l'association Madre Selva, le Guatemala importe la totalité du combustible national.

## 2. L'exploitation pétrolière de la Laguna del Tigre (Petén)

Deux concessions d'exploitations, la 2-85 et 1-92: Elles appartiennent à la compagnie BASIC Resources (siège aux Bahamas) qui est une filiale de Union Pacific ressources et de Anadarko Petroleum Co. En 2001, PERENCO a acheté les propriétés de BASIC pour 120,5 millions de dollars. Ces concessions sont situées dans la réserve de la biosphère Maya (déclarée biosphère en 1990), où vivent 3000 espèces de plantes et la moitié de la faune guatémaltèque. Les activités à l'intérieur de cette zone sont régies par un plan approuvé par le Conseil National des zones protégées (CONAP) en 1992, l'agence gouvernementale administrant la réserve.

Contrat 1-85, contrat critiqué mais légal: En 1985, Basic Petroleum signe un contrat avec le Ministère des Energies et des Mines (MEM) pour l'exploitation du pétrole dans une zone recouvrant 9953 hectares. Entre 1988 et 1998, les puits du contrat 2-85 représentent 95 % de la production du pétrole du Guatemala. Le pétrole extrait est de très mauvaise qualité (API = 16).

Contrat 1-92, contrat illégal: En 1992, le gouvernement approuve un contrat d'exploration additionnel de 192 223 ha comprenant 55% du parc naturel, et ce malgré les objections de la CONAP. Cette exploitation est illégale en raison de :

- la violation des droits des populations indigènes (non consultation).
- la violation de la loi sur les zones protégées (accords gouvernementaux 759-90 puis 4-98) signée en 1990.
- la violation du décret 5-90 déclarant cette zone Parc Naturel de la Biosphère Maya et empêchant toute exploitation (convention signée par le gouvernement du Guatemala en 1990).

## 3. Lien entre la dictature guatémaltèque et le personnel de BASIC

L'impunité de la compagnie et de la concession en elle même est à relier avec les connivences existant entre grandes familles guatémaltèques, pouvoir militaire, États-unis et poste à responsabilité chez BASIC. Quelques exemples :

Enrique Novella Camacho : Président de Cementos Progresos et de BASIC entre 1970 et 1980.

Julio Matheu Duche : Vice président de BASIC en 1980 et ministre de l'économie de Rios Montt en 1982.

Vernon Walters : Assesseur de BASIC en 1981. Ancien sous directeur de la CIA. Envoyé par Reagan pour négocier l'exploitation de pétrole (cause du changement de loi de 1983).

## 4. Menaces politiques

Le personnel de la CONAP a été durement touché pour ses critiques liées à l'activité de Basic. En février 2000, Erwin Ochoa Lopez, contrôleur légal de la CONAP, et son assistant Julio Ramirez, sont assassinés à Puerto Barrios. Avant le meurtre, le premier avait reçu de nombreuses menaces de mort, qui auraient été proférées par les autorités militaires actionnaires de Basic. Ochoa enquêtait sur les activités illégales de la compagnie dans la réserve. A cause des menaces, il avait été muté dans la région d'Izabal, où il avait alors dénoncé la construction de pistes d'atterrissement clandestines impliquant des autorités locales.



Depuis, l'enquête a peu progressé, jusqu'à l'arrestation en mai 2002 du tueur à gages, responsable de l'assassinat d'un journaliste local, Jorge Mynor Alegria, et qui serait l'assassin des deux employés de la CONAP. Le commanditaire n'a pas été inquiété depuis.



### 3. L'extraction du nickel autour du lac Izabal

#### Histoire de l'exploitation de Nickel à Izabal

**1965 :** La compagnie INCO (Compagnie Canadienne Internationale de Nickel) acquiert une licence de 40 ans dans la municipalité de El Estor, Izabal. L'État guatémaltèque participe à hauteur de 30%.

**1971 :** Début de l'exploitation de la concession par une filiale de la INCO : EXMIBAL (Compagnie d'exploration et d'exploitation minière d'Izabal)

**1981 :** Départ d'Exmibal suite à la baisse des cours du nickel laissant la population locale très pauvre, un site industriel abandonné et un État guatémaltèque fortement endetté.

**2003 :** INCO obtient une nouvelle concession d'exploration de 3 ans de 300 km carré.

**2004 :** Skye resources achète la licence à INCO (sa part de 70%) et créé une filiale pour l'exploitation : la CGN (Compania Guatemalteca de Nickel). Nom du projet : Projet Fenix.

*Investissement prévu : 530 millions de dollars*

*Emplois qui seraient créés : Entre 400 et 700*

*Populations affectées : Communautés Q'eqchi de Panzos et de El Estor (20 000 personnes)*

Mine Exmibal



Cicatrices paysagères laissées par la mine Exmibal



## 1. Un code légal écrit à deux mains : le projet Exmibal

Le code de la mine, décret-loi 342, a été émis par le gouvernement de Enrique Peralta Azurdia en 1965. Selon de nombreux analystes, celui-ci a été rédigé en accord avec la compagnie Exmibal, et les recommandations émises par la Chase Manhattan Bank en 1964. En contrepartie, la compagnie reçut une concession d'exploitation de 240 km<sup>2</sup> pour une période de 40 ans (1965/2005) prorogeable de 20 ans, en Alta Verapaz et à Izabal. L'exploitation concernait nickel, cobalt, chrome et fer.

La logique dans les concessions minières à cette époque répondait à l'idée selon laquelle l'exploitation minière était une porte d'entrée au développement pour les pays sous-développés. Cependant, pendant les années d'exploitation, on n'a jamais constaté la moindre hausse des revenus de l'économie locale, ni une amélioration des conditions de vie de la population salariée dans cette mine. Entre 1977 et 1980, Exmibal extrait et exporte 14 000 tonnes de nickel. Mais, suite à une baisse des prix sur le marché mondial, la compagnie se retire du pays dans les années 80. C'est l'armée qui veilla à la protection des biens et de la propriété de la mine.

Le projet Exmibal est implanté à même le lac Izabal



En 2003, le Ministère de l'Énergie et des Mines a renouvelé une licence d'exploitation pour 3 ans avant que INCO ne vendre cette concession à Skye Resources. L'utilisation massive d'eau est une des conditions de l'exploitation : « *l'eau sera stérilisée par l'ébullition constante à laquelle elle sera soumise pour sa purification. Elle sera rejetée dans le lac, ce qui exterminera la faune et la flore lacustre.* » Cette eau est concédée gratuitement, et son utilisation quotidienne représentera 5% du volume total du lac. Selon la loi, l'entreprise est la propriété de la multinationale à 70%, et de l'État guatémaltèque (actionnaire à 30%), pourtant, les récents travaux effectués par Skye Resources ont permis une évolution de ces taux. La compagnie touchera entre 80 et 86 % des bénéfices de la production.

Un rapport présenté sur le site d'INCO expose que : « *plus de 80% de la propriété est forestière, et non adéquate pour une utilisation agricole. Exmibal permet même aux gens de rentrer sur les terres pour ramasser du bois pour le feu (branches tombées, et bois sec) ... Pour satisfaire aux demandes des populations locales, l'accès à la route de la mine a été autorisé. Exmibal ne peut être tenu pour responsable du contrôle des personnes utilisant ce chemin, ni des accidents ou incidents pouvant survenir sur le chemin.* » Pourtant, Amnesty International a reporté plusieurs problèmes rencontrés par la population Q'echi

vivant à proximité de la mine abandonnée, gardée par la sécurité privée de l'entreprise et l'armée guatémaltèque. Entre autres, l'association recense les restrictions faites aux paysans souhaitant emprunter cette route pour se rendre dans des communautés derrière la mine (liens familiaux ou commerciaux). Par ailleurs, Exmibal aurait autorisé le passage de plusieurs véhicules transportant du bois précieux de contrebande par cette route. Par ailleurs, la compagnie Jaguar Nickel a obtenu de nombreuses concessions dans la même région d'Izabal, ce qui laisse augurer de beaux jours à l'exploitation de nickel autour du lac Izabal.

## **2. Les violations aux lois**

Dans le cas de l'exploitation de Nickel d'Izabal, voilà sur quoi reposent les plaintes de la société civile :

La violation de la ley de Areas Protegidas (loi des zones protégées) dans le cas des Montagnes de la Sierra de Santa Cruz.

La violation de certains critères requis pour l'approbation de l'étude d'évaluation des impacts environnementaux (EEIA). Ce qui revient à violer l'article 24 de la convention 169 de l'OIT.

La mine de matières métalliques est considérée comme l'une des plus contaminantes et destructrices pour l'environnement, ce qui constitue une menace grave pour le lac Izabal et la zone protégée Bocas del Pocochoic, zone de refuge de la vie sylvestre. Dans ce cas précis, l'autorisation, donnée en 1969, d'extraire 10,5 m<sup>3</sup> par seconde du lac, met directement en danger l'existence du lac.

La société civile, victime de nombreuses menaces, s'organise peu à peu pour contrer la vague d'arrivée des multinationales, mais aussi pour que justice soit faite contre l'exploitation réalisée à El Estor par la compagnie INCO. En voici quelques membres : ASALI (Amigos del Lago Izabal) : plainte déposée contre l'État guatémaltèque devant le Tribunal Centroaméricain de l'eau ; le Collectivo Madre Selva, le Frente Nacional de Resistencia contra la mineria de Metales, Tropico verde, Mesa Convergencia de Izabal, AEDPI association Estorena pour le développement intégral (Alfredo cacao, Daniel Vogt), Defensoria Q'eqchi'.

## **3. Répression et menaces politiques**

En plus de conditionner les lois selon les désirs de l'entreprise, de nombreuses personnes opposées à la concession furent persécutées. Issu du rapport de la Commission d'Eclaircissement Historique – qui met clairement en cause Exmibal dans la politique de répression menée au Guatemala -, voici un bref résumé des cas cités dans ce rapport :

Cas n° 1145 : Pablo Bac Caal, catéchiste, et membre du PGT, a été exécuté en 1981 à El Estor, Izabal, par des membres de la Police Judiciaire qui étaient à bord d'un véhicule particulier appartenant à Exmibal

Cas n° 1149 : en 1978, la population de Chichipate, El Estor, est attaquée par des propriétaires terriens locaux en civil, qui leur tirent dessus depuis des véhicules particuliers appartenant à la compagnie. 2 personnes ont été blessées, José Che Pop et Miguel Sub

Cas n° 9401 : en 1978, dans la caserne de Santa María, département Alta Verapaz, 4 personnes sont exécutées par des commissaires militaires et des employés de la compagnie. Francisco Salan Ical est l'une des victimes identifiées.

Cas illustratif n°100 : Adolfo Mijangos Lopez, en compagnie de Julio Camey Herrera, Alfonso Bauer Paiz et Rodolfo Piedra Santa Arandi, se prononcèrent ouvertement contre la concession minière. En 1970, Julio Camey a été assassiné par trois inconnus, et Alfonso Bauer Pais subit un attentat contre lui. En 1971, Piedra Santa Arandi fut contraint à l'exil, après avoir reçu de nombreuses menaces de mort et des attaques contre des proches, et Oscar Adolfo Mijangos fut assassiné par des inconnus qui lui tirèrent dessus.



## 4. La mine d'or et d'argent : le cas de Marlin (San Marcos)

Le cas de l'exploitation des mines d'or à San Marcos par la transnationale Glamis Gold est symptomatique de la façon dont est traité le problème minier au Guatemala. Ce projet est rejeté par la population alors qu'il est cautionné par la

**La zone d'extraction: 1 zone indienne<sup>1</sup>**



### 1. Glamys Gold

Glamys Gold est une entreprise publique canadienne avec sa base sociale aux États-unis et son siège à Vancouver. Elle est cotée en bourse à New York et Toronto.

Elle exploite au Mexique (investissement de 100 millions de US\$ dans la mine El Sauzal-Chihuahua pour exploiter 18.5 millions d'onces d'or). Aux USA, la Glamis réalise des activités d'exploitations en Californie, au Nevada et est en procès avec le gouvernement pour s'être vu refuser une concession pendant le gouvernement Clinton (« Projet minéral Impérial »). Au Honduras, la Glamis est présente dans la mine de San Martin et a été fortement attaquée en raison notamment de la contamination de l'eau due à l'utilisation de cyanure.<sup>2</sup>

En 2002, la Glamys a produit un total de 252 milles onces d'or au prix moyen de 236 US\$ la once. De ce total : la mine au Honduras rapporte entre 129 milles onces et 114 milles onces d'or suivant les sources et celles des USA produisent respectivement 56 et 67 milles onces d'or.

La mine El Sauzal devrait être la mine la plus grande et la moins coûteuse. La mine Marlin devrait permettre une production de 217 milles onces annuelles en moyenne.

### **Montana Exploradora, SA. Filiale de la Glamys Gold au Guatemala**

**Nom du projet** : "Marlin I", du nom du géologue qui a découvert la mine.

**Situation** : Municipios de San Miguel Ixtahuacán et de Sipakapa y Comitancillo dans la région de San Marcos (l'or est à San Miguel mais les bassins de traitement à Sipakapa)

**Licence d'exploration** : Octroyée par le gouvernement d'Arzu en 1996.

**Licence d'exploitation de 25 ans** : Licence N. 3329 octroyée le 27 novembre 2003 par le gouvernement Portillo.

**Durée du projet** : Travaux commencés en 2004, 2 ans de construction ; 10 ans d'exploitation.

**Début de l'exploitation** : Octobre 2005

**Coût total du projet** : 145 millions US\$ (120 millions d'investissement et 25 millions pour les opérations). La CFI, branche privée de la Banque Mondiale est partenaire du projet à hauteur de 45 millions US\$.

**Extraction** de 2.2 millions d'onces d'or et de 30 millions d'onces d'argent en dix ans.

**Rendement** : 3.5 grammes d'or par tonne de roche extraite.

**Valeur totale de l'extraction** : 1,183 millions de US\$. Estimation faite par la compagnie avec les cotations suivantes recueillies à la bourse de New York : 424.80 US\$ la once d'or et 7.31 la once d'argent.

### **Glamys Gold achète les terres où se trouve l'or, aux paysans<sup>3</sup>**

**Processus d'achat des terres** : Programme d'acquisition des terres réalisé à partir de 1999 par Peridot, SA. Puis finalisé par la Glamys Gold Company.

**Dimension totale** : 5 Km carré.

**500 contrats ont été achetés** : il s'agissait de parcelles cultivées, de parcelles habitées ou de forêts. 30 familles vivaient de manière permanente sur ces terres.

**Les contrats** allaient de 3 cordes à 400 cordes (pour les plus grands).

**Le prix d'achat des terres** a été de 4000 quetzales par cordes ce qui est beaucoup plus que le prix pratiqué au Guatemala (4 à 5 fois le prix. Prix actuel entre 500 et 1000 quetzales).

Les 30 familles déplacées ont été « réinstallées » dans une colonie plus bas.

#### **Stratégie d'achat des terres :**

Pour Juan Tema<sup>4</sup>, membre d'une organisation de Sipakapa, la Glamys a convaincu les paysans de Sipakapa et de San Miguel de vendre leur terre en les manipulant : « *Montana a racheté les terres d'une manière circonférique en achetant d'abord des terres en dehors du site à exploiter... Ensuite, ils se sont rapprochés vers le centre en escargot de manière à ce que les paysans au milieu soient entourés par les terres appartenant à la Glamys et obligés de vendre..* ».

Pour Montana<sup>5</sup> : « *Le programme d'acquisition des terres s'est fait à partir du concept d'acheteur et de vendeur volontaires... le prix très élevé d'achat de la terre par la Montana a fait que l'acquisition de la terre s'est faite sans problème... l'emploi de personnes bilingues a favorisé la communication... et beaucoup des personnes ayant vendues leurs parcelles ont trouvé un emploi dans la compagnie.* »

## 2. L'appui technique et financier des institutions internationales

Montana respecte les normes en vigueur de l'OIT et de la banque mondiale et propose un plan d'action conforme aux normes mondiales :

- ⇒ Mise en place d'un **plan d'étude de l'impact environnemental et social** du projet (EIES).
- ⇒ **Respect du code international de maniement du cyanure** préparé sous auspice du Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE)
- ⇒ **Respect de la convention 169 de l'OIT** sur les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants : « *Montana a ouvert un bureau de réclamation pendant 20 jours dans le but de compiler les observations et commentaires des habitants sur le projet minier. Mais personne n'est venu. Donc c'est qu'il n'y avait aucune contestation.* »
- ⇒ **Respect du « processus d'acquisition des terres »** exigé par la Corporation Financière Internationale (CFI)
- ⇒ Respect des normes des codes du travail de l'OIT et de l'Amérique du nord

### **La Banque Mondiale partenaire du projet**

**Un prêt de 45 millions de dollars.** Cette aide octroyée à travers la CFI donne du crédit au projet minier et à sa gestion. La présence de la BM se veut une garantie de bon fonctionnement et de respect des conventions internationales. Pourtant, la présence de la BM doit aussi être comprise comme une caution et une garantie pour la Glamys Gold. Le Guatemala n'ayant jusque là pas d'expérience minière, le projet minier avait valeur de test, et c'est à ce titre que Glamys a sollicité l'appui de la BM.

**Le rapport de la CAO (Compliance Advisory Ombudsman)**: Suite à une plainte déposée par les communautés de Sipakapa et l'organisation Madre Selva contre la projet et le prêt accordé par la BM, un rapport indépendant est rédigé par la CAO, organe de médiation et d'évaluation de la BM. Ce rapport note des insuffisances dans la gestion humaine et environnementale (l'EIES notamment<sup>6</sup>) du projet mais valide la poursuite du prêt accordé à la multinationale : « *La mine d'or de Marlin... a géré de manière appropriée l'impact environnemental et la communauté proche de la mine n'est exposée à aucun risque significatif.* ». La COA signale que la tension locale est due à « *une campagne agressive et souvent sans fondement dirigée contre la mine* ». L'argument légal fondamental était la violation de la convention 169 de l'OIT. Le rapport de la CAO, s'il reconnaît les manquements graves et répétés au devoir de consultation des populations, conclut finalement que le désaccord est avant tout le fruit d'un malentendu et qu'il convient juste de mieux expliquer le projet aux bénéficiaires. Cette plainte n'a donc pas eu de suite, pourtant, l'actuel directeur de la BM, Paul Wolfowitz, a reçu à Washington les parties plaignantes.

**Deux projets menés par la BIRD (Banque Internationale de Reconstruction et de Développement) dans la zone d'influence du projet Marlin<sup>7</sup> :**

La BM a aidé aussi de manière indirecte au financement de l'activité minière notamment par la construction d'infrastructures routières et d'électricité.

- *Construction de routes principales et secondaires (300 km de routes). Montant 67 M de dollars* (Approbation : 11/12/97/ Début : 12/12/98/ Fin : 30/06/2005)
- *Reconstruction et développement local* : montant 45 millions de dollars (Approbation : 28/07/1998 ; début : 24/02/99 : fin : 30/06/2005)





Même si la Banque Mondiale n'a pas appuyé directement le projet, on peut dire que la causalité entre le projet Marlin et ceux de la banque mondiale est facile à déterminer surtout en terme de calendrier:

La BM a construit une route et a acheminé l'électricité. Les travaux ont commencé en 99 après l'octroi de la licence d'exploration par Montana. Les travaux sont finis au moment où commencent réellement les travaux de construction du site minier, c'est à dire en 2005. Montana n'aurait pas pu développer son projet sans une route asphaltée et ne pourrait fonctionner sans électricité. La BM a donc bien travaillé au service de la multinationale. Certes les populations locales en profitent dans une certaine mesure aussi, mais ils se tromperaient en pensant que c'est la Montana qui est à l'origine du développement. La BM s'est placée en partenaire du projet minier en facilitant son installation.

### **3. Points positifs : des retombées économiques ?**

Derrière la réalisation d'un processus qui se veut irréprochable, le but de la Glamy's est de pouvoir exploiter les autres licences qu'elle a au Guatemala : « ... nous voulons prouver au Guatemala que nous pouvons être un modèle de développement pour le pays. Nous voulons donner confiance aux gens pour réaliser des exploitations minières dans tout le pays... »

#### **Des créations d'emploi non durables<sup>8</sup>**

Mille personnes étaient salariées par l'entreprise en période de construction du chantier, et 160 pendant les 10 ans d'exploitation. Une minorité d'agents techniques viendront de pays étrangers<sup>9</sup>. Ceci dit, il faut relativiser l'impact sur l'emploi car il s'agit d'emplois non qualifiés, qui ne toucheront que 12% de la population (avec un employé par famille), et cela pendant une période courte, qui ne propose pas un développement durable pour les employés et la communauté. D'autre part, le salaire moyen sera de 200 dollars pour un salaire moyen au Canada de plus de 1000 dollars.

#### **Une économie locale faiblement dynamisée**

La croissance drainée par l'activité minière au Canada ne peut être comparée à celle qui va se passer au Guatemala, puisque toutes les machines vont être importées et ne font pas partie de la production nationale. En plus elles vont être importées sans aucun droit de douanes. L'économie locale sera essentiellement

dynamisée par l'aménagement de routes, la croissance des transports, l'acheminement de lignes électriques, et une activité accrue pour les hôtels, les restaurants.

**La création de la fondation Sierra Madre<sup>10</sup>:** créée pour pallier au déboisement, aux conséquences néfastes environnementales, et aussi contribuer au développement local. Cette fondation devrait rester de manière durable après la fin de l'extraction.

#### **4. Points négatifs**

Malgré la volonté de Montana d'étouffer les polémiques, l'opposition reste vive et des questions se posent. Que restera t- il à la fin de l'exploitation, vu qu'elle ne va durer que 13 ans? Quelles sont les véritables conséquences écologiques de l'activité minière ? Est ce que San Marcos ne va pas être le début d'un long processus d'exploitation du sous-sol guatémaltèque ? D'ores et déjà, on peut constater que le projet minier favorise :

##### **Les divisions sociales**

L'exploitation minière a aussi des effets très néfastes en terme de consolidation du tissu social. La population est divisée et draine une situation de conflit social. Ceux qui ont vendu leurs terres à la Glamys préfèrent se cacher de peur de se faire lyncher. Ce projet n'a pas été un projet porté par la communauté. Il a s'agit d'un long processus extérieur. Tout le travail actuel de Montana Exploradora se base à convaincre les gens que ce projet va leur apporter le développement.

##### **Le pillage des ressources en eau, or, argent.**

Ce qui apparaît clairement avec ce processus d'exploitation minier, est le pillage des richesses d'un pays par un autre pays et au-delà, le pillage des ressources d'une communauté. La multinationale va rester 13 ans, va pomper l'or et l'argent présent dans le sous-sol puis elle fermera son chantier. La part qu'elle accorde aux populations locales est, comme évoquée plus haut de 0.5%, et encore, cette part ne sera donnée qu'à la communauté de San Miguel puisque l'or est dans la zone de San Miguel et pas dans celle de Sipakapa.

Si on récapitule en termes de ressources : La compagnie peut utiliser l'eau dont elle a besoin, elles est fournie en électricité bon marché et elle repart chez elle avec 99% des minerais qu'elle trouve sous terre.

##### **La criminalisation du mouvement social<sup>11</sup>**

Une autre des conséquences graves est que le mouvement social qui s'oppose à la mine reçoit nombre de menaces et intimidations. Le but de ces actions est de détruire le mouvement d'opposition. Dans ce pays longtemps marqué par la persécution politique en période de guerre froide et par une répression systématique des opposants politiques, il est très inquiétant de voir 8 ans après la signature des accords de paix se développer un phénomène similaire. Dans la presse, ressurgissent les comparaisons douteuses entre la « *subversion communiste* » du passé et la « *subversion écologiste actuelle* ».

Les multinationales engagent des entreprises de sécurité censée les protéger mais dont la responsabilité dans les nombreuses menaces faites aux membres de la société civile n'est pas à écarter. Malgré la démilitarisation réalisée, ce sont bien des groupes paramilitaires qui continuent de terroriser le mouvement social pour qu'il se taise.



## 5. La renaissance d'un mouvement social multiforme

Le mouvement social contre la mine est très important. Il sacrifie à la fois la lutte contre l'activité minière en elle-même mais aussi l'opposition contre tous les processus libéraux en cours au Guatemala (CAFTA, le PPP). Il symbolise également un engagement pour un respect des droits indigènes et un rejet de l'arrivée de multinationales extractrices dans les conditions actuelles. Cette mobilisation a eu pour effet une prise de conscience de ces différents thèmes par la société civile et les communautés indigènes en général, qui sont dorénavant conscientes de leurs droits. Elle a eu aussi pour effet de lever le voile sur un phénomène déjà profond de bradage des ressources naturelles par l'État guatémaltèque et des responsabilités internationales liées à ce processus. Parmi le mouvement social, on distingue :

- ⇒ **Les organisations locales** : populations locales touchées par l'exploitation minière (Habitants de Sipakapa et de San Miguel Ixtahuacan) ; organisations ayant une forte base locale, comme l'organisation des maires de Solola, le Conseil ajchmol, l'organisation Wajxaqib'Noj (Defense Maya). Ils réalisent un travail de résistance et d'information au niveau local ; un travail de dénonciation et de divulgation au niveau national et international.
- ⇒ **Les organisations nationales** : le point fort de la mobilisation aura été la création d'une commission de haut niveau<sup>12</sup> permettant d'affirmer le respect des droits des populations locales à être informées, et de lancer un débat sur le système légal guatémaltèque. Des autres acteurs nationaux contre l'activité minière, on peut citer l'église catholique (en particulier l'évêque de San Marcos : Mgr Ramazzini, les organisations de droits de l'homme (MTC, « mesa de coordinacion »...), les organisations écologistes (CEIBA, MADRE SELVA). On peut citer aussi la réalisation d'événements comme la première rencontre des organisations indigènes du Mexique et du Guatemala, la seconde Conférence Régionale des peuples indigènes (24 et 25 juin 2005) ou encore la rencontre pour une Législation maya. Ces réunions sont un but d'information et d'organisations transversales des mouvements.
- ⇒ **Les organisations internationales** : l'opposition des habitants de San Marcos et de la société civile guatémaltèque en général a fortement été relayée au niveau international. Marlin devient même un symbole de la lutte des populations indiennes contre les méfaits du libéralisme mené conjointement par les multinationales, les IFIs et les gouvernements locaux corrompus. Cet appui s'est traduit par des campagnes internationales contre la gestion des projets miniers par la BM, contre les IFIs. Cet appui a donné une très large visibilité au projet Marlin et représente un appui très important. C'est par l'intermédiaire d'OXFAM que des représentants des communautés de Sipakapa et de Madre Selva ont été reçus à Washington par le directeur de la BM.

### La consultation populaire de juin

Pour contrecarrer la consultation de la Montana, le mouvement social local a réalisé sa propre consultation des populations touchées par la mine. Cette consultation que le gouvernement et la compagnie n'ont pas voulu reconnaître au niveau légal témoigne tout de même de la véritable façon dont est considérée l'exploitation minière : 92% des personnes consultées ont voté contre la mine....<sup>13</sup> La Cour Constitutionnelle a reconnu la légalité de son organisation et doit statuer dans les prochains mois sur son caractère contraignant ou non pour l'État guatémaltèque.





#### Notes sur le projet Marlin

1. Document de Madre Selva : « Présentation de San Marcos », 2005
2. Document publié par la revue hondurennienne Revistazo : « Or contre peau : les larmes des enfants de la vallée de Siria », octobre 2003.
3. Rapport de *Montana Exploradora* : « Accomplissement de la convention 169 de l'OIT dans la phase de planification du projet minier Marlin 1 », mars 2004.
4. Entretien réalisé en février 2005
5. Entretien avec Sergio Saenz Garcia, gérant des opérations de terrain dans la mine de San Marcos, février 2005
6. L'EIES (Etude de l'Impact Environnemental et social) est réalisé de manière obligatoire par la compagnie en amont du projet pour justifier de sa bonne gestion. C'est dans cette partie qu'est notamment réalisé l'achat des terres et l'information et la consultation aux populations affectées.
7. Document de la Banque Mondiale : « Processus et grandes lignes de la nouvelle stratégie d'assistance de la Banque Mondiale avec le Guatemala », 31 janvier 2005
8. Rapport de *Montana Exploradora* sur l' « accomplissement de la convention 169 de l'OIT », mars 2004
9. Rapport de Rossana Gomez : « L'exploitation minière, une chance pour l'investissement étranger », 27 avril 2005
10. Rapport de *Montana Exploradora* sur l' « accomplissement de la convention 169 de l'OIT », mars 2004
11. Articles de Marta Pilon publiés dans le quotidien *la Prensa Libre* « Los eco-mercenarios » (11 septembre 2004) et « Eco-insurgencia » (15 janvier 2005).
12. Cette commission est composée du Cardinal Rodolfo Quezada Toruño, Raquel Zelaya, Magalí Rey Rosa, José Barnoya, César Barrientos y Jorge Cabrera, entre otros.
13. Consultation réalisée dans la municipalité de Sipacapa, 18 juin 2005

## V Conclusion et demandes formulées par le Collectif Guatemala :

---

Une nouvelle fois, la population guatémaltèque, et en particulier sa frange la plus pauvre, la population paysanne indigène, se trouve confrontée à un mode de développement qu'elle n'a pas voulu, et qui menace dans l'état actuel, une fois encore, son mode d'organisation sociale, et sa survie tout court.

La stratégie de dépossession des richesses, naturelles ou non, du Guatemala au seul profit d'une frange extrêmement minoritaire de l'élite guatémaltèque, mais surtout des pays et des entreprises occidentales, n'est pas nouvelle : on peut même dire qu'elle est consubstantielle à l'histoire moderne du Guatemala.

Cette stratégie a toujours été accompagnée d'une répression, institutionnalisée ou non, plus ou moins sauvage de l'opposition ; de la destruction, sciemment ou non, des liens sociaux et communautaires existants, et du maintien de la majorité de la population dans la pauvreté, celle-ci n'intervenant, en ultime recours, que dans la mise à disposition de sa force de travail.

De ce point de vue, la faible prise en compte, hier et aujourd'hui, des risques socio environnementaux, par les élites guatémaltèques, témoigne à la fois de son profond mépris pour la population, et d'une stratégie d'accumulation des richesses à court terme, qui met en cause toute possibilité de développement à plus long terme.

Malgré cette longue histoire de prédation, il semble qu'avec le démarrage du projet Marlin, le Guatemala se trouve à un tournant, et à la croisée de plusieurs chemins.

En effet, par l'exemplarité revendiquée de ce projet minier, ses promoteurs nationaux et internationaux, proposent de manière affichée le visage de l'avenir à moyen terme du pays.

Rappelons le, avec plus de 410 concessions minières à ce jour, c'est 10% du territoire guatémaltèque qui est aujourd'hui susceptible d'accueillir un projet d'extraction dans un avenir proche.

Les mouvements de protestation des communautés villageoises concernant l'exploitation de leurs ressources ont émaillé les chroniques de la presse (à 69 reprises depuis 1997), mais elles ont bien souvent été velléitaires ou n'ont pu dépasser le stade strictement local de la plainte : la répression ; le silence des médias ; des conflits intracommunautaires ; le manque d'intérêt et de relais nationaux et internationaux : nombreuses sont les explications à ces combats avortés.

Aujourd'hui, la lutte des paysans de Sipakapa contre l'implantation du projet Marlin a largement dépassé ce stade pour prendre une dimension nationale, et internationale. Les rencontres entre communautés indigènes de tout le pays, ou avec des peuples confrontés aux mêmes problèmes au Pérou, au Honduras ; l'appui de la solidarité internationale ; la mise en place de nouveaux outils de résistance pacifique (consultations populaires sous observation nationale et internationale ; ateliers populaires d'éducation sur les risques engendrés par la mine), ont fait de cette lutte un symbole national, et aujourd'hui international. Le meilleur exemple en est le documentaire<sup>1</sup> sorti en novembre 2005 retraçant l'opposition à la mine et le processus de consultation mis en place. De la même manière que le film sur le projet minier San Martin, au Honduras, de la même compagnie, a servi à la population de Sipakapa pour prendre conscience des risques liés à l'exploitation minière, ce dernier servira pour d'autres populations, guatémaltèques ou non.



En décembre 2005, le processus d'extraction à Marlin a commencé : il n'est malheureusement plus question de remettre en cause ce projet, même si son suivi reste indispensable. Tout au plus la compagnie, la Banque Mondiale et le gouvernement guatémaltèque devront-ils être un peu plus attentifs aux conséquences du projet, en particulier concernant les risques environnementaux. Mais cette conscience en lutte servira d'autres prises de conscience, au Guatemala et ailleurs. D'ores et déjà, elle aura permis aux Guatémaltèques de s'interroger sur leur avenir national ; et rappelé aux IFIS, aux gouvernements occidentaux et local, que la question du développement est aussi et surtout une question de choix éclairé et librement consenti par les peuples.

Car, enfin, le problème de l'exploitation des ressources naturelles, et ses méfaits sur les populations locales, n'est que le reflet caricatural de l'ingestion forcée du Guatemala dans l'intégration au monde global. Il renvoie à la vacuité de politiques fondées sur la dépossession de l'Etat au profit d'intérêts multinationaux et de leurs relais locaux, sans responsabilité, et sans autre conscience que celle du meilleur profit pour les uns, de l'ajustement structurel pour les autres.

Le conflit sipakapakense n'aurait pas eu lieu si une discussion réelle s'était tenue entre les différentes parties, comme le prévoit pourtant la loi, nationale et internationale. Et si le développement par la mine n'était pas devenu la seule alternative proposée par des gouvernements démocratiquement élus, après que la spoliation des terres, la ruine de la petite paysannerie liée à leur faible compétitivité, la guerre, aient enterré tout espoir de sortir de l'extrême pauvreté.<sup>2</sup>

**En conséquence de ce rapport, le Collectif Guatemala demande :**

**Au gouvernement guatémaltèque :**

d'appliquer le droit qu'il a lui-même ratifié et voté, et en particulier la convention 169 de l'OIT.

Au niveau juridique, cette convention instaure l'obligation de consulter les populations autochtones pour tous les projets ayant des conséquences directes sur leur territoire

D'un point de vue moral pour le Guatemala, historiquement fondé sur la répression de sa population indigène, l'application de cette convention constituerait un signe fort de tourner la page d'un passé récent, et le premier pas vers une confiance retrouvée.

En conséquence, de reconnaître la légitimité, et la validité des consultations populaires organisées jusqu'à présent, tant que n'auront pas été définies d'autres modalités légales, pour la consultation des peuples autochtones

De créer une instance de concertation nationale pour la réforme de la législation sur les secteurs des mines et de l'énergie

### Au gouvernement français :

De relayer les demandes formulées par le Collectif Guatemala au gouvernement guatémaltèque concernant l'application pleine et entière de la convention 169 de l'OIT, et la reconnaissance des consultations populaires réalisées sous observation nationale et internationale

De relayer ces demandes auprès de ses partenaires européens, en particulier dans le cadre de la signature programmée de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Amérique centrale

D'obliger les entreprises françaises présentes ou à venir, dans le secteur minier et énergétique au Guatemala, à appliquer des normes de bonne conduite, en particulier sur le processus d'information, de consultation, les normes environnementales.

De reconnaître la validité de l'accompagnement et de l'observation international de ces processus, en particulier lors des processus de consultation, en l'appuyant de manière formelle et en l'encourageant

### A l'Union Européenne :

- d'intégrer une clause de responsabilité sociale des entreprises dans l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Amérique centrale, qui intègre en particulier :
  - les standards européens en matière de protection environnementale
  - la consultation des peuples autochtones dans le processus d'implantation des entreprises dans les pays concernés

### A la Banque Mondiale, et à ses différentes instances (CFI, OMGI...) :

de faire de la consultation des populations directement concernées, après un processus d'information complète, un préalable conditionnant tout prêt ou don accordé à une entreprise, locale ou multinationale. Alors que le rapport de la CAO<sup>3</sup> reconnaît à maintes reprises le manque, voir l'absence de consultation des populations locales, l'instance de médiation accorde un satisfecit global à la Banque Mondiale et à l'entreprise.

d'ouvrir son processus de validation des projets à la société civile du pays concerné.

<sup>1</sup> Sipakapa no se vende, Caracol Productions, Novembre 2005. Ce documentaire sera traduit par le Collectif Guatemala et diffusé pour le public français en 2006 et 2007. Pour la diffusion du film, consulter le site du Collectif Guatemala [www.collectif-guatemala.org](http://www.collectif-guatemala.org)

<sup>2</sup> Dans cette région, comme dans d'autres au Guatemala, on estime aujourd'hui que 50% du PIB local est lié à l'aide versée par les migrants guatémaltèques partis en Amérique du Nord.

<sup>3</sup> Instance de médiation indépendante, rendant des avis sur les projets financés par la Banque Mondiale. Après le dépôt d'un recours par plusieurs organisations guatémaltèques, la CAO a rendu un rapport légitimant tout à la fois la plainte des plaignants (risques environnementaux et absence de consultation des populations locales), et le projet Marlin. La plainte résulterait d'un « malentendu » !!! entre les plaignants et la BM, par faute d'information !!!



### **PRINCIPALES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

#### **Sur l'exploitation minière en Amérique latine et sur le projet Marlin**

*Un desarollo Patas arriba y al Revés. Actores globales, Minería y resistencia comunitaria en Honduras y Guatemala – Derechos en accion – Février 2005*

*Informe sobre la Minería a cielo abierto – rapport intermédiaire non définitif – FLACSO – Septembre 2005*

*Mine d'or à ciel ouvert : le cas de la mine d'or Marlin – Rapport de Misereor et FIAN International – Septembre 2005-*

*Explotacion de oro y plata, una veta para la inversion extranjera, Rossana Gomez, USAC, avril 2005*

*La actividad minera en Guatemala, Procuraduria de los Derechos Humanos, mai 2005*

*Rapport d'évaluation de la CAO, organe de médiation et d'évaluation des projets financés par la Banque Mondiale*

#### **Sur l'exploitation pétrolière et le nickel**

*The dirty war: a legacy of genocide against indigenous peoples – Amnesty USA*

*La defensa de el Estor, Oxfam - mai 2003*

*Informe especial: mineria, petroleo y poder en Guatemala, Luis Solano – Inforpress CA – 28 janvier 2005*

#### **Sur la politique de privatisation des ressources**

*Instrumento de mediacion entre sector publico y privado o fachada para la privatizacion (sur la loi de concessions) – COS – Mai 2005*

#### **Sur la résistance populaire aux projets miniers**

Protesta social y recursos naturales en Guatemala; Margarita Hurtado Paz y Paz; Dialogo noviembre 2005; Flacso

FLACSO GUATEMALA, Programa de sociedad civil y movimientos sociales, Informe sobre Minería en Guatemala, 16 de abril al 30 de junio de 2005

Inforpress centro américa, 17 juin 2005 ; 24 juin 2005 ; 09 septembre 2005

FLACSO GUATEMALA, Programa de sociedad civil y movimientos sociales, observatorio de movimientos, demandas y acción colectiva - informe sobre la Minería a Cielo Abierto, Del 15 de junio al 31 de agosto 2005

#### **Analyses générales (disponibles sur abonnement)**

Inforpress CA

*Solidarité Guatemala (La lettre à l'adhérent du Collectif Guatemala)*

#### **Reportages vidéo**

##### **Disponible à l'association (VO sans sous-titres):**

« Sipakapa no se vende » Caracol producciones – novembre 2005

“Tambogrande vale mas que el oro » Les résistances au projet minier au Pérou

##### **En vente à l'association (VO sous-titrée) :**

“De Rio Negro al Usumacinta : el coste de la luz » Intermedia productions 2004



## COLLECTIF GUATEMALA

---

### **Qui sommes-nous ?**

Fondé en 1979 par des réfugiés guatémaltèques et des militants français, le Collectif Guatemala est une association loi 1901 de solidarité internationale. Elle est composée d'associations et de particuliers, dont une bonne dizaine de membres actifs, sur lesquels repose la vie de l'association. Actuellement, la plupart de ces membres actifs sont issus de l'accompagnement international, une des activités principales du Collectif Guatemala. Depuis octobre 2002, l'équipe s'est étoffée avec l'arrivée d'une permanente à mi-temps. Depuis mars 2006, l'association a ouvert un bureau de coordination de ses activités au Guatemala.

### **Adhésion / Abonnement**

*Le Collectif Guatemala vous propose plusieurs formules de soutien :*

**Adhésion au Collectif**, permettant de recevoir la Lettre à l'Adhérent

23 €

**Adhésion à tarif réduit** (étudiants, chômeurs etc. joindre justificatif)

15 €

**Don**, un soutien supplémentaire pour nos activités

.....

**Total :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Courrier électronique .....

Je souhaite être informé(e) par email des activités du Collectif Guatemala

Je souhaite faire partie du Réseau d'alertes urgentes électronique

Les dons et cotisations peuvent être déductibles pour moitié des impôts. Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

**Publié par le Collectif Guatemala – février 2006**



## **Spoliation des ressources naturelles au Guatemala,**

**Droits indigènes**



**Responsabilités internationales**